



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

annuités liquidables

Question au Gouvernement n° 2465

Texte de la question

RETRAITES DES FEMMES

M. le président. La parole est à M. Christophe Sirugue, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Christophe Sirugue. Monsieur le président, ma question, à laquelle j'associe mes collègues Pascale Crozon et Catherine Coutelle, s'adresse à M. le ministre du travail.

Selon les informations qui nous parviennent, des millions de manifestants battent le pavé (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) pour dire leur désaccord avec votre réforme injuste. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Ils savent le prix qu'en paieront les précaires, les jeunes, les malades, mais aussi l'ensemble des salariés.

Mais il y a surtout, mes chers collègues, une forte mobilisation des femmes de ce pays qui, plus que d'autres encore, savent ce que pourrait vouloir dire pour elles l'application de votre réforme.

M. Patrick Roy. Hélas !

M. Christophe Sirugue. Aujourd'hui déjà, 50 % des femmes touchent moins de 900 euros de retraite ; leur pension moyenne est de 40 % inférieure à celle des hommes et 41 % des femmes seulement valident une carrière complète contre 86 % pour les hommes.

Ces inégalités sont déjà consternantes pour une société prétendument moderne et votre projet ne fera que les accentuer. Ainsi, allonger de 60 à 62 ans l'âge de départ à la retraite et de 65 à 67 ans celui du taux plein fera des femmes les premières victimes. Chacun sait qu'elles subissent des carrières discontinues, plombées par les salaires moindres, les temps partiels et la décote.

J'ajoute qu'en rabotant les mesures compensatoires des inégalités de sexe et les bonifications pour enfants, vous revenez sur des acquis pour l'égalité hommes femmes.

Le Laboratoire de l'égalité révélait, hier, que 91 % des Français pensent que la cause des femmes n'est pas suffisamment prise en compte par votre réforme. Une vingtaine d'associations ont saisi la HALDE pour dénoncer son caractère discriminatoire. Enfin, le Secours Catholique s'alarme que les femmes constituent bientôt l'essentiel des pauvres de notre société.

Monsieur le ministre, que vous faut-il de plus pour que vous compreniez qu'une autre réforme est nécessaire ? Qu'entendez vous faire pour que, contrairement à ce que vous défendez aujourd'hui, la cause des femmes et des plus précaires s'inscrive au rang des priorités de notre système de retraite ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur quelques bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député, il ne fait nul doute que le Gouvernement partage votre préoccupation concernant la situation des femmes. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Huguette Bello. Non, vous ne la partagez pas !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Dans ce projet, nous la prenons bien évidemment en compte. Comme vous le savez, parce qu'il faut présenter les choses telles qu'elles sont (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), les femmes, aujourd'hui, bénéficient dans le système par répartition d'un certain nombre d'avantages liés à leur condition. Lorsqu'elles ont des enfants, elles bénéficient de deux ans d'assurance supplémentaire. C'est la

solidarité de notre système par répartition. Les femmes, car ce sont souvent elles qui le font, peuvent prendre des congés parentaux, pendant trois ans au maximum. Elles peuvent alors comptabiliser plus de trimestres que les hommes. Contrairement à ce que je lis partout, les femmes nées dans les années 60 ou 65, lorsqu'elles partiront à la retraite, auront plus de trimestres que les hommes grâce à la majoration de la durée d'assurance. Telle est la réalité ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Claude Darciaux. Il fallait oser !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Ne faites pas porter à la réforme des retraites toutes les injustices de notre société ! Un certain nombre d'injustices touchent certes les femmes. La première - et je le dis devant Nadine Morano - est l'inégalité de salaire. C'est parce que la retraite est, en réalité, le miroir de la carrière que les pensions des femmes sont inférieures à celles des hommes. Les salaires des femmes, à responsabilités égales, sont encore dans notre pays, ce qui est absolument scandaleux, inférieurs à ceux des hommes.

(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Le Gouvernement a bien l'intention de continuer à travailler sur ce point. Des députés - Marie-Jo Zimmerman, Laurent Hénart et bien d'autres - ont déposé des amendements en ce sens. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Sirugue](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2465

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 septembre 2010